

mes remarques et j'espère que Votre Honneur jettera un œil distrait sur l'horloge alors que nous espérons terminer ce débat.

Je suis bien d'accord sur ce que le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) a dit à propos du comité. En l'unique occasion où le comité des affaires extérieures s'est plongé dans des questions économiques, et les délibérations de ce comité m'inspirent un grand respect, ce fut un désastre absolu. Le comité a alors abandonné le domaine qui lui est propre et s'est aventuré dans des questions de nationalisme américain. J'espère que le comité s'abstiendra de se placer dans une telle situation dans le cas actuel.

Étant le seul député de la Chambre des communes né en Nouvelle-Zélande, il me sera peut-être permis de dire un ou deux mots sur ce sujet. Pendant les premières années de ma vie, j'ai consommé les produits agricoles de la Nouvelle-Zélande et j'espère être une bonne illustration de leurs bienfaits—la douceur et la modération qui caractérisent la population de la Nouvelle-Zélande. Dans une certaine mesure, j'admets ce que le député de Crowfoot (M. Horner) a dit. À l'égard de certains problèmes, nous devons être circonspects. Nous devons les signaler aux autorités. J'assistais à une réunion d'agriculteurs dans la région de Peace River, il y a environ deux mois. Plusieurs centaines d'agriculteurs ont repassé avec beaucoup d'indignation les politiques agricoles de notre gouvernement, en particulier la malheureuse loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. Pendant la réunion, j'ai redécouvert qu'on développait dans le Nord une industrie naissante du mouton. Qu'il me soit permis de terminer mes propos en faisant consigner au compte rendu un paragraphe d'une lettre que j'ai reçue et qui manifeste, je crois, le souci que me cause la situation et qui la portera, je l'espère, à l'attention des autorités. Cette lettre, je l'ai reçue du président de l'Association des éleveurs de moutons de South Peace. Il y dit notamment:

● (10.00 p.m.)

L'un de nos sujets de préoccupation concerne l'importation de viande d'agneau d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Ces pays ont basé toute leur économie sur les ovins et le milieu naturel leur permet de les élever à très peu de frais. Pour les habitants de la région de Rivière-la-Paix qui mènent une âpre lutte afin de développer une nouvelle industrie, ces importations représentent une concurrence très sévère. Cela est vrai tout particulièrement à une époque où nous avons du mal à trouver des débouchés et où nous estimons qu'il importe de régler rigoureusement les importations.

Je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas, à nos yeux, d'interdire les importations, mais de les régler.

Nous demandons, en conséquence, au gouvernement fédéral de mener une enquête complète sur les effets qu'a sur les prix de la viande d'agneau canadienne la viande d'agneau importée. À cet égard, nous aimerions attirer en particulier votre attention sur les points suivants. Pourquoi y a-t-il un écart de 8 p. 100 entre le prix de la viande d'agneau importée et celui de la viande canadienne, la viande importée étant la plus chère? À certains moments, il semble que les écarts de prix entre les marchés d'Edmonton et de Toronto soient excessifs et nous avons relevé des écarts de 16 p. 100 par livre et nous voudrions des explications.

Il est parfaitement clair que ce bill nous donne à cet égard les moyens nécessaires. Je profite de l'occasion pour attirer l'attention des autorités sur cette affaire et j'espère que ce bill sera adopté maintenant et renvoyé au

[M. Baldwin.]

comité proposé par le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert).

**L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, nous avons étudié la proposition très constructive du député d'Edmonton-Ouest et nous sommes tout à fait disposés à l'accepter et à modifier l'ordre de renvoi du bill en question pour le renvoyer au comité permanent des finances plutôt qu'à celui des affaires extérieures et de la défense nationale. Je sais d'expérience, ayant eu l'honneur de diriger la discussion du bill antidumping à la Chambre et au comité des finances, que les membres du comité, de tous les partis, sont préparés à traiter de la question dont la Chambre est maintenant saisie. Par conséquent, je propose, appuyé par le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford):

Que la motion soit modifiée de façon à prévoir le renvoi du bill au comité des finances, du commerce et des questions économiques plutôt qu'au comité des affaires extérieures et de la défense nationale.

**M. l'Orateur suppléant:** À l'ordre. La présidence signale que d'habitude la Chambre exige une motion écrite. D'autre part, vu le consentement unanime de la Chambre, la présidence pourrait peut-être modifier automatiquement la motion dont la Chambre est saisie, de sorte qu'elle prévienne le renvoi du bill au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques plutôt qu'au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. La Chambre y consent-elle?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.)

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de demander au secrétaire parlementaire du président du Conseil privé si le gouvernement a l'intention de proposer des mesures pour relever les conditions économiques ou si nous suivrons la liste assez banale que nous avons.

**M. Jerome:** Monsieur l'Orateur, comme mon honorable ami le sait bien, l'ordre suivi pour l'étude des mesures législatives cette semaine, après celle qui vient d'être adoptée, sera celui-ci: Premièrement, le bill C-192, portant sur les jeunes délinquants, puis le bill C-185, concernant la loi sur l'assurance-récolte, suivi du bill C-187, relatif aux minéraux du territoire du Yukon, et enfin le bill C-193, tendant à modifier la loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien. Je ne pense pas qu'il y ait lieu de me lancer dans une longue discussion pour savoir si cette liste satisfait mon collègue quant à l'importance des faits qu'elle reflète.

**L'hon. M. Basford:** Il devrait lire les éditoriaux des journaux.